



**HÉRITAGE FAUNE**

La fondation de la Fédération québécoise  
des chasseurs et pêcheurs

# RAPPORT DU PRÉSIDENT

## *Assemblée générale annuelle*

Vendredi **11 avril 2014**  
Hôtel Plaza de Québec

162, rue du Brome  
Saint-Augustin-de-Desmaures  
(Québec) G3A 2P5

Sans frais : 1 888 LAFANE  
Téléphone : 418 878-8901  
Télécopieur : 418 878-8980





## **RAPPORT DU PRÉSIDENT** *Assemblée générale annuelle*

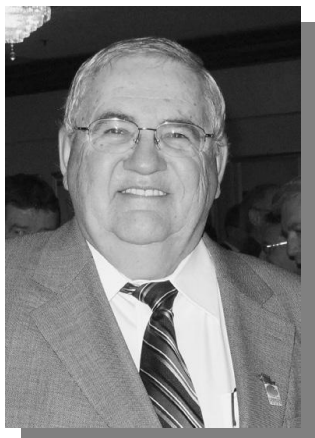
Vendredi 11 avril 2014  
Hôtel Plaza de Québec

### **Table des matières**

	Page
Mot du président .....	2
1. Les activités de financement .....	3
1.1 Le souper-bénéfice .....	3
1.2 L'encan lors du banquet du congrès de la Fédération .....	3
1.3 La campagne de sollicitation par lettre .....	4
1.4 Campagne de financement pour le Boisé héritage faune .....	4
1.6 Infolettre d'Héritage faune .....	4
1.7 Membership individuel de la FédéCP .....	5
1.8 Les placements d'Héritage faune .....	5
1.9 Partenariat avec Air Médic .....	5
1.10 Carte MBNA .....	5
2. Subventions et bourses .....	6
2.1 Espèces fauniques naturalisées et antiquités de chasse et de pêche .....	6
2.2 Les programmes de bourses, aides financières et subventions .....	7
2.2.1 Programme d'aménagement/d'acquisition d'habitats fauniques .....	7
2.2.2 « Mini » projets fauniques .....	7
2.2.3 Bourses « relève » .....	7
2.2.4 Bourse Aurèle-Blais .....	8
2.2.5 Les régionales de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs .....	8
2.2.6 Autres subventions .....	8
3. Héritage faune au service des associations .....	9
3.1 Programme de soutien aux jeunes sauvaginiens .....	9
4. L'avenir d'Héritage faune .....	10



### MOT DU PRÉSIDENT



Mesdames,  
Messieurs,

Cette année marque la quatrième et dernière année complète de mon engagement à titre de président bénévole d'Héritage faune. J'ai le plaisir de vous faire part des réalisations de la fondation de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs (FédéCP), Héritage faune.

Tout d'abord, j'aimerais vous présenter les membres actuels du conseil d'administration ainsi que le directeur général et le coordonnateur.

- Jean-Claude Mercier (président);
- Christian Sénéchal (trésorier);
- Pierre Latraverse (membre désigné);
- Guy Vézina (secrétaire);
- Hugues Sansregret (membre coopté);
- Yves Lachapelle (membre élu);
- Alain Cossette (directeur général);
- Pascal Alarie (coordonnateur).

Le présent rapport dresse un portrait des résultats, des diverses activités de financement ainsi que des programmes d'aide financière offerts par Héritage faune au cours de l'année 2013. Fidèle à sa mission et à ses objectifs, la fondation continue son action auprès des associations de chasseurs et de pêcheurs de la FédéCP en investissant dans la conservation, la restauration et la mise en valeur de la faune et de ses habitats fauniques, de même que dans la promotion de la relève des chasseurs et pêcheurs dans toutes les régions du Québec.

Ce rapport illustre également la façon dont Héritage faune soutient les associations de la FédéCP.

**Jean-Claude Mercier**  
Président



### 1. LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

#### *1.1 Le souper-bénéfice*

En 2013, Héritage faune a tenu son 14<sup>e</sup> souper-bénéfice au profit de la relève de la chasse et de la pêche, à l'Hôtel Plaza Québec et a reçu près de 400 amis et partisans. Sous la présidence d'honneur de M. Louis Latulippe, vice-président du Magasin Latulippe, le souper-bénéfice a permis d'amasser un montant total de plus de 80 000 \$.

Cette activité de financement doit également son succès aux commanditaires et à leur généreuse contribution. Plus 100 articles ont été vendus lors des encans prestigieux, secret et silencieux lors de la soirée, et plusieurs cadeaux ont été remis en prix de présence ou par tirage au sort.

À chaque année, et depuis maintenant 14 ans, les profits réalisés sont distribués par l'entremise du programme de Bourses « relève » d'Héritage faune. Ce programme est consacré aux associations membres de la FédéCP.

Le 15<sup>e</sup> souper-bénéfice se tiendra le 21 novembre 2014, de nouveau à l'Hôtel Plaza de Québec. Le président d'honneur approché pour 2014 est M. Yves Watier, directeur développement des affaires et mise en marché ainsi que vice-présidence marketing et au commerce électronique à La Capitale assurance et services financiers. Cette année encore, la soirée sera animée d'encans silencieux ainsi que de nombreux tirages et prix de présence. Une invitation a été lancée aux membres des conseils d'administration d'Héritage faune, de Sécurité nature et de la FédéCP, afin de solliciter leur aide pour trouver des commanditaires et vendre des billets pour le prochain souper. La participation de tous les membres est nécessaire au succès de l'activité.

#### *1.2 L'encan lors du banquet du congrès de la Fédération*

L'encan mis de l'avant par Héritage faune lors du banquet au congrès 2013 de la FédéCP a permis de récolter un montant de 4 625 \$. La qualité des articles mis à l'encan et l'œil averti des amateurs de la nature présents lors de cette soirée ont contribué à sa réussite. Nous ne pouvons passer sous silence la générosité de nos commanditaires. L'argent recueilli a été investi dans les programmes d'aides financières de la fondation.

Encore cette année, vous aurez l'occasion de participer à cette activité lors du banquet. Nous vous invitons à miser généreusement pour ainsi soutenir notre mission et les objectifs que vous avez à cœur.



### ***1.3 La campagne de sollicitation par lettre***

Héritage faune a réitéré en 2013 sa campagne de sollicitation par lettre visant à obtenir des dons en argent de la part des chasseurs, des pêcheurs, ainsi que des amants de la faune et de la nature.

La fondation a envoyé 4 375 lettres personnalisées à différents segments de clientèles. Ces activités ont généré un revenu total de 10 103 \$ et ont permis, une fois de plus, de consolider les tendances et les profils des donateurs afin de mieux orienter nos prochaines stratégies de sollicitation.

Nous vous encourageons à contribuer ponctuellement ou mensuellement à la mission et aux objectifs de la fondation et d'en parler à votre entourage. Ces dons vous vaudront un reçu pour déductions d'impôt. Si c'est votre préférence, vos dons peuvent aussi être faits en ligne, à partir du site <https://www.jedonneenligne.org/heritagefaune>.

### ***1.4 Campagne de financement pour le Boisé héritage faune***

La campagne de financement pour le Boisé héritage faune amorcée en 2010 s'est poursuivie jusqu'au 31 décembre 2013. Les entreprises, associations membres de la FédéCP et citoyens du Québec ont eu l'occasion de participer à un projet unique pour mettre en valeur, restaurer et rendre accessible le site situé à Saint-Augustin-de-Desmaures. À terme, ce sont plus de 850 000 \$ des 900 000 \$ requis qui ont été amassés. Cela représente 94 % de l'objectif.

Rappelons que la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs ainsi que ses filiales se sont retrouvées devant un problème de taille entravant la poursuite de la mise en place des sentiers pédestres. La section du terrain située au nord a été contaminée aux métaux lourds dans les années 1970. De ce fait, à la suite du dépôt d'un avis de contamination auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, Sécurité nature avait donc l'obligation de décontaminer les sols dans un délai de deux ans avant de bâtir quoi que ce soit sur cet emplacement. Certains d'entre vous ont assisté à l'inauguration du Boisé héritage faune hier (10 avril). Cet événement visait à couronner tous les efforts investis et à mettre en lumière la beauté de ce site.

Tous les donateurs de la campagne de financement ont été inscrits en permanence sur la stèle des donateurs située au départ des sentiers pédestres près du stationnement jouxtant la route 138. Nous remercions sincèrement tous les donateurs du Boisé héritage faune.

### ***1.6 Infolettre d'Héritage faune***

Au cours de l'année 2013, Héritage faune a poursuivi ses envois d'infolettres. Cette approche communicationnelle est une façon plus conviviale d'intervenir auprès des clientèles et permet



de diminuer les coûts associés à la papeterie et aux frais de poste, d'informer adéquatement les clientèles sur les activités et d'élargir la banque de donateurs potentiels.

À l'heure actuelle, environ 1 400 personnes sont abonnées à l'infolettre d'Héritage faune. C'est 1 200 abonnements de plus qu'en 2012. Cela s'explique par l'ajout des noms figurant sur les listes distribuées lors des cours Programme d'éducation en sécurité et en conservation de la faune (PESCOF). L'an dernier, en moyenne 30 % des gens qui recevaient l'infolettre la consultaient. En 2013, cette moyenne a augmenté à 58,1 %. L'infolettre est envoyée en alternance avec celle de la FédéCP, donc à tous les deux mois, aux personnes qui s'y abonnent par le biais du site Internet de la FédéCP ou en cochant l'espace prévu à cet effet dans les documents qui sont disponibles à la sortie des cours du PESCOF.

Depuis janvier 2013, la loi fédérale C-28 interdit l'envoi de messages électroniques commerciaux non sollicités au Canada. Nous devons donc obtenir un consentement spécifique de la part du client pour pouvoir légalement lui envoyer de la documentation par courriel.

### ***1.7 Membership individuel de la FédéCP***

Pour chaque adhésion individuelle, la FédéCP verse un montant de deux dollars à Héritage faune, ce qui augmente notre capacité à financer plus d'activités sur le terrain.

### ***1.8 Les placements d'Héritage faune***

La fondation a obtenu, cette année, des rendements intéressants dans le marché actuel. En fait, ces résultats sont le fruit de la gestion sécuritaire de nos fonds conformément à la politique de placements de la fondation, soit diversification et placements garantis. Afin de respecter les politiques d'investissements, nous avons placé ces fonds dans les marchés obligataires.

### ***1.9 Partenariat avec Air Médic***

Depuis septembre 2012, la FédéCP a conclu une entente de partenariat avec Air Médic et cela profite directement à Héritage faune. En effet, tout membre individuel de la FédéCP peut se procurer la protection d'Air Médic pour 75 \$ plutôt que l'habituel 140 \$ requis. De plus, pour chaque protection vendue à un membre de la FédéCP, Air Médic remet 15 \$ à Héritage faune.

### ***1.10 Carte MBNA***

Les cartes MBNA en circulation ont permis d'amasser un maigre montant de 830 \$ pour Héritage faune. Pour chaque transaction effectuée, MBNA remettait un pourcentage à Héritage faune. Notre entente avec MBNA a pris fin en novembre dernier. Des démarches avaient été entamées avec Visa Desjardins, mais aucune entente n'a pu se concrétiser.



## 2. SUBVENTIONS ET BOURSES

### 2.1 Espèces fauniques naturalisées et antiquités de chasse et de pêche

Au cours de l'année 2013, Héritage faune a invité les chasseurs, les pêcheurs et les collectionneurs à faire don d'espèces fauniques naturalisées, d'appelants de chasse et d'antiquités de chasse et de pêche. Par cette opération, la fondation a reçu des dons totalisant un peu plus de 31 000 \$. Ces objets se retrouveront en grande partie dans les armoires vitrées, dans les couloirs du bâtiment, dans la salle d'exposition permanente du siège social et dans la salle de classe se trouvant une nouvelle exposition permanente sur le piégeage, nous permettant ainsi d'améliorer nos capacités d'éducation au monde de la faune, de la chasse et de la pêche. Les personnes qui ont répondu à l'appel de la fondation recevront un reçu d'impôt officiel pour la juste valeur marchande de leur don.

En 2014, nous demeurons intéressés à obtenir des espèces fauniques naturalisées et des antiquités de chasse et de pêche. Toutefois, nous serons plus sélectifs et demandons aux donateurs de s'informer auprès des responsables de la fondation pour vérifier la recevabilité des dons. Voici la liste des espèces manquantes :

#### Mammifères :

- *Rat musqué*
- *Renard roux, argenté et croisé*
- *Coyote*
- *Moufette*
- *Écureuil roux, noir et gris*
- *Tamias rayé (suisse)*

#### Poissons :

- *Achigan à petite et à grande bouche*
- *Truite arc-en-ciel et brune*
- *Doré noir*
- *Esturgeon*
- *Perchaude*
- *Omble chevalier*
- *Brochet maillé*



### ***2.2 Les programmes de bourses, aides financières et subventions***

Héritage faune a octroyé, en 2013, un montant total de 296 362 \$ en bourses et en subventions à différentes associations membres de chasseurs et de pêcheurs.

Voici un bref aperçu des différents programmes de subventions et des montants qui ont été attribués au cours de l'année :

#### *2.2.1 Programme d'aménagement/d'acquisition d'habitats fauniques*

La fondation a reçu en 2013 plusieurs demandes d'aide financière dans le cadre du programme d'aménagement/d'acquisition d'habitats fauniques. Au total, neuf (9) projets ont été soutenus financièrement par Héritage faune, représentant une somme totale de 29 000 \$. Même si les projets sélectionnés touchaient plusieurs domaines, la majorité de ceux-ci visaient l'amélioration des habitats aquatiques.

#### *2.2.2 « Mini » projets fauniques*

Ce programme offre aux associations qui ont réalisé de petits projets fauniques au cours de l'année, la chance de se voir rembourser une partie de leurs dépenses. Par exemple, un réseau de nichoirs, une passe migratoire pour poissons, un mini incubateur pour la truite ou le nettoyage des berges sont tous considérés comme des « mini » projets fauniques. Pour être éligible au programme, il suffit de remplir le formulaire d'inscription et un tirage aléatoire est effectué pour sélectionner cinq (5) projets qui recevront chacun une bourse de 500 \$. En 2013, un montant total de 2 500 \$ a été distribué.

#### *2.2.3 Bourses « relève »*

Le programme de bourses « relève » constitue présentement le programme le plus sollicité de la fondation. Il est financé en grande partie grâce à la générosité des commanditaires et des convives qui participent au souper-bénéfice d'Héritage faune. En 2013, 96 initiatives ont été mises de l'avant pour un montant de 91 213 \$ distribué aux associations membres de la FédéCP qui ont fait des demandes. Parmi les projets sélectionnés, 56 concernaient des activités de pêche, tandis que 40 touchaient la chasse, des activités de tir à l'arc ou à la carabine. Par ces contributions, Héritage faune encourage et stimule les associations membres de la FédéCP à développer, pour les jeunes, les femmes ou les non-initiés, des activités d'initiation à la chasse et à la pêche sur le terrain.

Au cours des 14 dernières années, près de 894 602 \$ ont été investis par Héritage faune dans 928 projets pour soutenir les associations membres de la FédéCP dans leurs démarches de promotion pour favoriser la relève de la chasse et de la pêche.





### 2.2.4 Bourse Aurèle-Blais

Ce programme s'adresse aux étudiants universitaires de deuxième cycle. Il vise à encourager des projets de recherche qui ont pour sujet l'amélioration des populations de la faune terrestre ou aquatique et qui représentent un intérêt pour les membres de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs. Pour l'année 2013, nous avons reçu seulement un projet qui a été retenu.

Le conseil d'administration a accepté d'octroyer une bourse de 2 000 \$ à monsieur Patrick Plourde-Lavoie, étudiant à la maîtrise à l'Université du Québec à Chicoutimi. Ses recherches visent l'acquisition de connaissance des impacts de l'exploitation de l'omble de fontaine afin de développer des outils de gestion à l'exploitation durable des poissons. Le titre de l'étude est *L'Évolution de l'état des populations et de la qualité de la pêche sportive de l'omble de fontaine au Québec*.

### 2.2.5 Les régionales de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs

Les régionales de la FédéCP ont investi, cette année encore, temps et argent dans leur milieu. Ce sont concrètement 27 649 \$ qui ont été investis dans 36 projets. Les régionales de la FédéCP ont ainsi pu joindre leurs associations par l'entremise de visites ou encore par l'organisation d'activités spéciales. Les principaux champs d'intervention des projets sont la communication, la sensibilisation ainsi que la représentation des activités de la FédéCP dans différents dossiers. Il faut mentionner que les actions entreprises sont réalisées partout dans les régions du Québec et visent à promouvoir les intérêts des pêcheurs et des chasseurs.

### 2.2.6 Autres subventions

#### Fédération canadienne de la faune

À la suite d'une entente spéciale entre la Fédération canadienne de la faune et Héritage faune, nous avons remis un montant de 20 000 \$ au projet de recherche sur le caribou migrateur mis sur pied par les chercheurs de l'Université Laval.

#### Fonds dindon sauvage

Par l'entremise du Fonds dindon sauvage, un montant d'un peu plus de 124 000 \$ a été utilisé afin de faciliter l'expansion du dindon sauvage dans la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec et de réaliser des travaux de recherche sur l'espèce dans la région de la Montérégie et de l'Estrie.

Un autre projet est présentement en conception en vue d'être implanté en 2015. Un document, produit par la firme Ambio Terra et intitulé *Guide d'aménagement de l'habitat du dindon sauvage* pourra être remis aux associations et individus désirant faire l'aménagement de certains territoires en vue de favoriser l'habitat du dindon sauvage.



De plus, une partie des sommes a été utilisée à la construction d'un pavillon d'accueil en forme de dindon sauvage sur le site du Boisé héritage faune afin de faciliter l'accueil des clientèles et ainsi mettre en valeur certaines facettes du dindon sauvage.

Le pavillon accueille une cinquantaine de personnes et permettra une expérience éducative par l'entremise de thématiques d'interprétation. Ces dernières seront développées en partie sur la mise en valeur de l'espèce, la consolidation de la population au Québec ainsi que de la chasse et sa valeur économique.

Rappelons que cette enveloppe financière est alimentée par le séminaire *Biologie, chasse et aménagement du dindon sauvage au Québec*, formation obligatoire pour quiconque voulant chasser le dindon au Québec.

### 3. HÉRITAGE FAUNE AU SERVICE DES ASSOCIATIONS

En 2013, la fondation a offert aux associations membres de la Fédération une aide technique, un encadrement et des conseils pratiques dans la recherche de financement pour réaliser des projets dans leur région. De plus, elle s'est engagée à les soutenir financièrement et à les sensibiliser à l'importance de réaliser des projets de relèvement et d'aménagement faunique dans les régions du Québec.

#### 3.1 Programme de soutien aux jeunes sauvaginaires

Pour une sixième année consécutive, Héritage faune, en collaboration avec Canards Illimités Canada (CIC), a distribué près de 120 trousseaux pédagogiques à de nouveaux initiés à la chasse à la sauvagine, inscrits aux journées de la relève.

Ces trousseaux, qui ont pour objectif de faciliter la découverte de cette activité auprès des jeunes de 12 à 17 ans, comprennent divers documents et articles éducatifs, dont :

- un « Guide pour les jeunes sauvaginaires », publié par CIC;
- un guide et une affiche d'identification de la sauvagine;
- un guide de la faune et de la flore des marais;
- un exemplaire de la revue Info-Cannetons, la publication jeunesse de CIC;
- un exemplaire du numéro spécial de la revue Conservationniste sur la chasse à la sauvagine;
- un appau à sauvagine et une casquette au logo de CIC;
- une adhésion au programme Aile verte de CIC.



#### 4. L'AVENIR D'HÉRITAGE FAUNE

Héritage faune suscite un intérêt croissant dans le monde de la faune et reçoit de plus en plus de demandes d'aide financière. Elle soutiendra, cette année encore, les efforts de financement des membres de la FédéCP.

Notre avenir et notre capacité à atteindre nos buts et remplir notre mission dépendent de votre soutien et de votre générosité à contribuer financièrement. Vous pouvez aussi apporter votre aide en communiquant à vos collègues chasseurs, pêcheurs et amants de la nature, l'intérêt que vous portez pour votre fondation et ses réalisations.

En espérant que ce rapport répondra à vos attentes, je vous remercie de votre attention et vous souhaite une très agréable année, forte de ce plaisir unique que seules la chasse et la pêche peuvent nous procurer.

***Jean-Claude Mercier***

Président

*Dans le présent document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.*